



<https://grandeplage.fr>

LE « GRANDE PLAGE SURF-CLUB »

Présentation



Table des matières

1 – HISTORIQUE.....	3
2 – ORGANISATION et GOUVERNANCE.....	4
2.1 – Les Statuts :.....	4
2.1 – L’AG	4
2.2 – Le CA	4
2.3 – Le Bureau	4
2.4 – Philosophie et stratégie	5
2.5 – La Fédération	6
3 – ADHERENTS.....	6
3.1 – Freesurfers :	6
3.2– Compétiteurs :	6
4 – ACTIVITES.....	7
4.1 – Compétitions amicales	7
4.2 – Animations sociales	7
5 – INSTALLATIONS	7
6– PARTENARIAT – COMMUNICATION – MECENAT.....	8
4.1 – Dons et Mécénat	8
4.2 – Communication	8

1 – HISTORIQUE

Le « GRANDE PLAGE SURF CLUB » a été fondé en 1998, à l’initiative d’un jeune biarrot : Renaud FABIER entouré de personnalités sportives prestigieuses : Pierre « La mouche » NAZEYROLLAS et Cathy MONGE tous deux membres de l’équipe de France de surf et titulaires de nombreux titres, Michael CLAMP international Néo-zélandais de Rugby qui venait de tomber amoureux de notre ville et Philippe PAYET surfeur passionné et talentueux joueur de rugby du BO.

Dès le début le GPSC a existé sous forme d’un club de copains passionnés de surf mais son ADN comportait également un attachement fort au rugby et au BO.

Dans les années 70/80 avant d’être un club officiel, le spot de la grande plage est le lieu de rencontre d’une bande de copains qui aime le surf et le rugby. Sous la houlette de Robert RABAGNY (Grande Plagiste de la première heure) les jeunes de la grande plage participent à des compétitions amicales de surf, de rugby et de foot.

Dans les premières années et jusqu’à sa destruction, le club était ancré autour de la « murette » de la grande plage. En complément il avait fait du « Milk-bar » son point de repli pour se retrouver autour d’un verre, se réchauffer en hiver après une session glaciale, manger un sandwich entre 2 vagues.

Comptant aujourd’hui une grosse centaine de membres : anciens, jeunes, femmes, hommes il reste attaché à ses valeurs fondatrices : l’attachement à son spot, l’attachement à sa ville ; la défense du free surf, l’exigence pour soi, l’indulgence pour les autres.

En 40 ans le surf et la ville ont évolué. Biarritz est devenue une marque, le surf un sport et une économie de masse avec tous les dérives que cela entraîne.

Le GPSC fidèle à son éthique fondatrice, s’implique tous les jours dans la défense d’une pratique du surf, la plus large possible et dans le respect de la sécurité des usagers et de l’environnement de la Grande Plage.

La grande plage de Biarritz a été le berceau de grands noms du surf local : Larronde, Ducalme, Graciet , Nazeyrollas, Sansoube, Carrique, Labadie mais a également accueilli régulièrement des talents du monde entier : de Tom Curren à Arsène Hareoe et Vetea David.

LE GPSC est fier de s’inscrire dans cet héritage prestigieux et de participer à la renommée du surf, de son spot et de sa ville en formant et accueillant de nouveaux champions.

2 – ORGANISATION et GOUVERNANCE

2.1 – Les Statuts :

Le GPSC dispose de statuts régulièrement déposés auprès de la préfecture. Ces statuts sont joints en Annexe1. Son siège est situé au 17 Boulevard du Général de Gaulle. (cf Annexe)

2.1 – L'AG

L'Assemblée générale se réunit statutairement tous les ans pour contrôler l'activité du Conseil d'Administration et donner les orientations de l'année suivante.

La dernière assemblée générale s'est tenue régulièrement le 4 décembre 2021.

2.2 – Le CA

Le conseil d'Administration est composé de 8 membres au maximum. Il est élu par l'Assemblée générale pour 2 ans et conduit la politique votée en AG.

Le CA actuel a été élu pour 2 ans conformément aux statuts par les membres du club réunis en AG le 4 décembre 2021. Il est composé de :

Bruno CLAVERIE
Steve FERON
Franck LABADIE
Gilles MACON
Melik MARCIREAU
Fred MINGAM
Adrien HOCHART
Julien MAISONNAVE

2.3 – Le Bureau

Le bureau actuel a été élu par le CA lors de sa réunion du 14 décembre 2021.

Il est composé de :

FONCTION	NOM	EMAIL	PROFESSION
Président	Steve FERON	president@gpsc.surf	Infirmier de Bloc
Trésorier	Franck LABADIE	tresorier@gpsc.surf	Représentant multcartes
Secrétaire	Julien MAISONNAVE	secretaire@gpsc.surf	Directeur Commercial
Vice-Président	Bruno CLAVERIE	b.claverie@gpsc.surf	Directeur Commercial
Vice-Président	Frédéric MINGAM	f.mingam@gpsc.surf	Chef d'entreprises

2.4 – Philosophie et stratégie

Les membres du GPSC sont des boardriders présents quotidiennement et toute l'année au line-up de la Grande-Plage. Ce sont aussi pour la plupart des biarrots, citoyens et concernés par leur ville et la préservation de sa qualité de vie exceptionnelle.

Afin de marquer son implication dans la vie de la cité et l'organisation de la pratique en toute sécurité des différentes formes de board-riding à la Grande Plage, le GPSC s'est doté d'un Schéma Directeur traçant 8 axes d'actions sociétales que le club mettra en œuvre sur les 5 à 8 prochaines années en sélectionnant chaque années 1 ou 2 thématiques de fond.

Ces axes sont :

- 1 - le surf et la santé des biarrots
- 2 – Le partage de l'espace publique de la grande plage
- 3 – La sécurité à l'eau et sur la plage
- 4 – La Mixité et la promotion des femmes dans notre sport et notre club
- 5 - les actions pour la promotion de l'accès des handicapés pour surfer à la grande plage
- 6 - la coordination des missions avec les autres associations
- 7 - les actions éducatives et les apport du surf dans la construction des jeunes
- 8 - la protection de l'environnement de la Grande-Plage

Pour 2022 les 2 axes de développement que le club a décidé de promouvoir sont :

- **Mixité et promotion des femmes** : Le Club a déjà engagé une action forte en ce sens en cherchant à mettre en place un vestiaire et des douches dédiées aux femmes et enfants. Cette étape est une condition sine qua non à la capacité de notre club à accueillir de nouvelles pratiquantes en leur garantissant confort et intimité. Notre objectif est de passer de 10 membres féminines à 50 dans les 12 mois suivant la création d'un vestiaire/douche réservé au femmes et enfants en bas âge. Cet axe de développement est également porté par la Fédération Française de surf.
- **Sécurité à l'eau** : Les membres du CA sont en pleine réflexion pour la rédaction d'une Charte du boarder qui serait appliquée et portée par tous les adhérents. Cette charte s'articulera autour de règles simples :
 - Respecter les autres : ne pas lâcher sa planche, partager les vagues et l'espace.
 - Guider les débutants : leur indiquer les endroits ou commencer et ou ne pas commencer.
 - Assister tant que possible les MNS et les autorités administratives au quotidien : alerter, aider les nageurs ou boarders en difficulté
 - Etre visibles et bienveillants au line up et tempérer les conflits
 - Informer les pratiquants néophytes et/ou étrangers

2.5 – La Fédération

Le « GRANDE PLAGE SURF CLUB » est affilié à la Fédération Française de Surf sous la référence C7564159. A ce titre les membres du bureau ont fait l'objet d'un contrôle d'honorabilité par les instances fédérales.

Le GPSC applique les consignes et règlements publiés par la Fédération. Il soutient dans la mesure de ses moyens toutes les actions fédérales destinées à promouvoir et encadrer la pratique du boardriding.

3 – ADHERENTS

Tous les pratiquants membres du GPSC sont titulaires d'une licence FFS et à ce titre dispose d'une assurance les couvrant lors de la pratique du surf et assimilés.

A l'heure actuelle les GPSC compte une centaine de membres actifs et un membre d'honneur.

3.1 – Freesurfers :

Pour être membre du GPSC il faut postuler auprès du bureau et s'acquitter du montant de la cotisation annuelle fixée chaque année en AG. Ce montant est actuellement de 50 Euros et inclut le prix de la licence FFS. Inscriptions : tresorier@gpsc.surf

3.2 – Compétiteurs :

Les membres du GPSC qui souhaitent prendre part aux compétitions officielles de la FFS doivent le mentionner au moment de leur adhésion (ou de son renouvellement), ils se verront alors délivrer une licence « sportive » par la FFS. Afin d'encourager les compétiteurs et de les remercier de leur engagement, les membres qui réalisent une performance notable (titre sportif, record ...) se verront offrir la cotisation au club pour l'année suivante.

PALMARES des MEMBRES (non exhaustif)

Cathy MONGE	: Championne de France – 3 titres
Eric GRACIET	: Champion de France en titre – 9 titres
Lisa LABADIE	: Championne de France en titre
Jerome BLANCO	: Champion de France en titre - 7 titres
Pierre NAZEYROLLAS	: Champion de France

4 – ACTIVITES

4.1 – Compétitions amicales

Outre les compétitions régulières de la FFS auxquelles participent nos licenciés compétiteurs, le GPSC organise chaque années 2 compétitions amicales réservées aux membres du club et aux invités.

Ces compétitions ont lieux en mai/juin et en septembre/octobre. Elles marquent le début et la fin de la saison estivale.

Elles constituent un moment privilégié d'échanges entre membres et sont également l'occasion pour le club d'organiser des actions de communication autour des thèmes sociétaux, de promouvoir l'image du club, su spot et de Biarritz, de récolter des fonds pour financer les actions du GPSC.

4.2 – Animations sociales

A l'occasion d'évènements importants autour du surf et de la mer ou lors des fêtes annuelles, le club organise des réunions conviviales autour d'un verre ou d'un repas. Elles sont en générales organisées 1 fois par trimestre.

Ces évènements ont pour vocation de permettre aux membres d'échanger et de se mélanger. Pour le club se sont également des moments importants pour communiquer sur les projets et la vie du club, pour faire la promotion des partenaires et pour vendre les goodies du GPSC : T shirts, casquettes

Contact : secretaire@gpsc.surf

5 – INSTALLATIONS

Le club dispose d'un local fermé à usage de vestiaire et de stockage de planche situé à l'entrée du Parking face à la Grande Plage.

Ce local dispose de 2 douches et d'installations sanitaires.

D'une surface de 61 m2 il est mis à disposition par la mairie et permet de se changer et de stocker ses affaires à l'abri pendant les sessions.

Il est également équipé d'un système professionnel d'assèchement de l'air ce qui permet de laisser les combinaisons à sécher et est particulièrement appréciable pendant la saison hivernale. Ces installations sont basiques mais offrent néanmoins un indéniable plus particulièrement pendant l'hiver.

Dans le cadre du projet mixité 2022, une étude est en cours afin de bénéficier d'un second local adjacent que l'on destinerait aux femmes et enfants en bas âge.

Les installations sont entretenues par le club et donc par ses membres. Il est demandé à tous les membres du club de participer aux tâches essentielles de ménage et d'entretien courant.

Une Rescue Box est à disposition des membres du clubs. Elle contient des petits accessoires nécessaires à la pratique du surf et qui peuvent manquer à un moment (leash, wax, ...) Chacun peut y prendre ce dont il a besoin, chacun peut y mettre ce qu'il veut afin de reconstituer le stock.

Contact : secretaire@gpsc.surf

6 – PARTENARIAT – COMMUNICATION – MECENAT

4.1 – Dons et Mécénat

En tant qu'association sportive à but non lucrative, le GPSC est un organisme d'intérêt général habilité à recevoir des dons de la part des entreprises et peut émettre des reçus fiscaux ouvrant droit à une réduction d'impôt de 60% (rescrit fiscal en cours de demande).

Renseignements : tresorier@gpsc.surf

4.2 – Communication

Afin de financer ses objectifs ; le GPSC développe également des produits de communication qu'il propose aux entreprises intéressées.

- Logotage des T-shirts et casquettes du club
- Mention sur la page partenaire du site internet : <http://grandepage.fr>
- Republication sur les réseaux sociaux : FB et Instagram
- Promotion visuelle lors des évènements

Le GPSC s'adapte à votre communication pour vous fournir la meilleure image.

Tarifs et options sur notre site : https://grandepage.fr/?page_id=117

Renseignements : president@gpsc.surf

-